



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nombre de pages incluant celle-ci : 3
Namur, le 28/04/2016

Le concessionnaire pour le futur parking de la Confluence a été désigné ce 28 avril par le Collège communal

Le Collège communal a désigné lors de sa séance du 28 avril le concessionnaire pour le futur **parking public souterrain de la Confluence**. Le soumissionnaire retenu pour la conception, la réalisation, la gestion et l'exploitation est **Interparking sa.**, notamment connu à Namur comme l'actuel exploitant du Parking du Beffroi situé sous la place d'Armes.

Pour l'élaboration de son offre, Interparking a réalisé les études de ce projet avec l'appui du bureau d'architecture Archi2000, de TPF Engineering en tant que bureau d'études pour la technique et la stabilité, et d'Aries Consultants en ce qui concerne l'étude de la mobilité. Pour ce qui est de l'entreprise générale, Interparking a fait appel à l'association momentanée namuroise De Graeve-Duchêne-Valens.

Un grand parking au sud de la ville

La Ville de Namur souhaite améliorer significativement l'accessibilité au centre-ville par la création de plusieurs parkings à proximité du centre et sur les grands axes pénétrants dans la ville. Cette augmentation marquante de l'offre de stationnement vise les riverains, les clients, les touristes, ... Les futurs parkings situés hors centre et reliés aux lignes de bus visent eux plus particulièrement les travailleurs. Et demain, l'accessibilité au centre sera encore davantage renforcée avec les importants projets d'aménagement du site de la Confluence.

Cette offre doit non seulement répondre à la demande actuelle, mais également future, dans le contexte notamment de la régionalisation et du rôle de Namur - Capitale : augmentation démographique, augmentation des surfaces de bureaux (publics et privés) et divers projets immobiliers de grande ampleur.

Tandis que la SNCB achève son nouveau parking dans le quartier de la gare, le parking de la Confluence est le prochain. Il est également le seul projet de parking au sud du centre-ville. De ce point de vue, il est particulièrement stratégique et la Ville souhaite qu'il offre une capacité importante. Il doit répondre à la demande de stationnement de la clientèle du centre-ville et plus particulièrement de son centre historique et commercial.

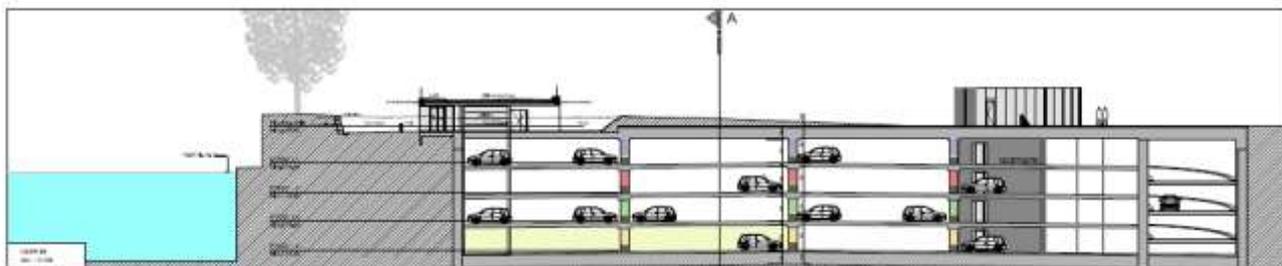
Le parking sera également directement relié à Jambes par une passerelle cyclo-piétonne et pourra ainsi répondre également aux besoins de stationnement pour accéder en rive droite de Meuse. Compte-tenu de l'implantation du site en entrée de ville, à la croisée des Ravels 1 et 2, de la future passerelle cyclo-piétonne, le parking accueillera également du stationnement « vélos et motos ».

L'offre retenue.

Sur les trois offres rentrées, deux étaient particulièrement de qualité, celles d'Effia et d'Interparking. Toutefois, le nombre de places de parking et le montant de la redevance de cette dernière ont fait la différence et classé ce soumissionnaire en tête. Voici un aperçu de ce qui est proposé par Interparking pour le parking de la Confluence :

- Un parking de grande capacité :

- Une contenance importante de **747 places**
- Dont 132 places dédiées au Parlement wallon (du lundi au vendredi, mais accessibles à tous les usagers les samedis et dimanches) et financées par celui-ci sous forme d'abonnements pour toute la durée de la concession.
- Un ouvrage construit sur **4 niveaux** en sous-sol



- Un parking confortable et fonctionnel :

- Des emplacements bien larges : 224 pl. de 2,20m, 504 pl. de 2,40 m et 19 emplacements PMR (3.30 m)
- Avec des rangées d'emplacements sans colonnes, un système de détection et de guidage vers les places libres
- 6 bornes de rechargement électrique
- 53 emplacements gratuits pour les vélos
- Un local de consignes de 48 casiers

- Un parking accessible et attractif :

- Avec un tarif de base de 2€/h et avec un maximum de 14,20€/jour,
- tarif réduit en soirée, forfait pour la nuit, formules d'abonnement, forfait touristique
- et une première à Namur : une tarification par quart d'heure pour la première heure

- Un parking accueillant pour les touristes et les visiteurs :

- Des écrans multimédias diffusant de l'information touristique
- Deux ensembles de sanitaires et toilettes publiques
- Des vitrines avec les découvertes archéologiques et ligne du temps animeront notamment le passage sous voirie dont la traversée sera comme un cheminement à travers l'histoire du site. Il est à noter en effet qu'Interparking nous propose déjà un aménagement agréable du passage cyclo-piétons. Ce lieu pourra encore être amélioré dans le cadre du concours pour l'esplanade de la Confluence...



- **Un parking ancré dans l'histoire et la culture :**
 - Parement en moellon réalisé avec des pierres récupérées du mur Charles Quint
 - Diffusion d'un film découvrant les fouilles réalisées durant le chantier
 - Deux œuvres d'art issues de concours ouverts pour l'une aux écoles d'art locales et pour l'autre à une participation citoyenne

- **Un parking qui se préoccupe de l'environnement :**
 - Une certification CO2 neutre grâce aux investissements en économie d'énergie et fourniture d'énergie verte.

- **Un parking « smart » :**
 - Avec information directionnelle et de proximité en temps réel
 - Système de reconnaissance des plaques des clients abonnés
 - Réservation de places en ligne ou via une application mobile
 - Paiement par carte multimodale compatible avec les transports en commun
 - Accès Internet à chaque niveau de parking

Voilà une bonne nouvelle pour l'offre de stationnement à Namur !

Et maintenant ?

Le dossier va être adressé à la Tutelle régionale et un contrat de concession sera prochainement soumis au Conseil communal. La Ville espère que le dossier complet pourra être signé et notifié avant le 30 juin 2016. Une présentation détaillée sera alors dévoilée à la presse en présence du concessionnaire désigné. Ce sera également l'occasion de vous préciser le planning des travaux, dont le début reste programmé pour le mois d'août avec le déplacement des impétrants.

